

1. Débitrice: Crossfinance SA, rue de Lausanne 37,
1201 Genève

2. Remarques: opérations financières, conseils financiers,
participations; opérations immobilières hors de Suisse
Sont déposés, dès ce jour, et peuvent être consultés à l'Of-
fice:
1. l'état de collocation
2. l'état de revendication
3. l'inventaire contenant la liste des objets déclarés de stricte
nécessité.
Il est imparti aux créanciers un délai de vingt jours à dater
de cette publication pour:
1. intenter action contre l'état de collocation
2. demander la cession des droits pour contester une reven-
dication
3. recourir contre une décision d'insaisissabilité.
(Réf. no 1)

Office des faillites Rive-Droite
1211 Genève 24

(00428586)